



Le bulletin d'informations de la Section  
UNSA PACA CORSE



**E**<sub>DITO</sub> :

*Quel paradoxe, que de se réunir à deux jours d'intervalle avec le plus haut responsable local de la circonscription Douanière, sur deux sujets aussi différents qu'antagonistes.*

*Le 13 février on met en place le comité de pilotage de l'année du bien être au travail alors que deux jours avant on nous a réunis pour créer en partie les dégâts que ce COPIL va essayer de réparer.*

*Il ne faut pas être grand clerc pour faire correspondre les difficultés liées à la vie au travail avec la suppression perpétuelle d'effectifs douaniers dans le cadre d'exercice de missions qui ne font qu'augmenter !*

*En somme le bourreau se mue en professeur de médecine. Quel drôle de rôle que celui de nos cadres supérieurs de l'administration. S'y retrouve qui peut.*

*L'UNSA DOUANES en tout cas n'est pas dupe de cette quadrature du cercle que les sorciers de Bercy initient sous les ordres du gouvernement.*

*Nous essaierons d'œuvrer au mieux pour soulager les difficultés inhérentes à cette politique néfaste.*

## CTDI du 11 février 2020 :

### La routine et l'exception principale

Ce CT, comme nous l'écrivions dans notre déclaration liminaire, (que vous avez reçue dernièrement) n'est qu'un **exercice annuel rituel** pour l'administration. Une **sempiternelle présentation** de la façon dont les gouvernants et responsables douaniers cassent notre **administration régalienn**e, en lui ôtant petit à petit les **moyens humains**.

*(L'exception en la matière ayant été les années post attentats terroristes).*

Vos représentants ont subi la présentation des moyens humains consacrés à l'exercice des missions douanières et à l'organisation de leurs services, **sans pouvoir changer une virgule à un projet ficelé et figé** par des décisions nationales quand ce ne sont pas des **initiatives incongrues** des chefs locaux, comme la **fermeture d'Arles, unité efficiente** s'il en est.

**19 agents en moins** avec un effet Brexit à +8 pour 2020, (sans doute sous-estimé comme à l'habitude), cela fait une freinte réelle de **27 agents**, assumée par l'administration. Vous effectuerez donc **vos** travail avec **environ 1,66 % de collègues en moins**.

### Les évolutions principales étant ainsi résumées :

**-Bouclage de la restructuration comptable** en RI, avant que la grande majorité de la matière soit rétrocedée à la FIP ! Merci qui ?

**-Enterrement sans tambours ni trompettes de la BSI d'Arles** au 31/08/2020, (NDLR : y aura-t-il une cérémonie funèbre, TE DEUM à l'appui ?)

**-Suppression d'emplois au titre de CIEL.**

**-Suppression unilatérale par la DG**, en quelques mois, d'effectifs Toulonnais, obtenus et implantés à l'arrache précédemment.

**-Renfort d'effectifs à Fos Scanner** pour faire face à l'arrivée d'une machine supplémentaire, mais encore insuffisant.

(NDLR : et là on peut constater que les vases douaniers ne communiquent pas puisqu'une perte de trafic génère perte d'effectifs immédiate, alors qu'une mission nouvelle ne génère aucun agent supplémentaire !!!)

**A l'UNSA DOUANES, nous considérons qu'il s'agit de malhonnêteté intellectuelle.**

**-Ajout d'un emploi SU à Cannes et Gap BSI.** Ce renfort encore timide, témoigne de la justesse des efforts intersyndicaux sur Cannes et de l'intervention ministérielle de l'UNSA pour Gap il y a plusieurs années.

**-Cerise sur le gâteau**, la suppression budgétaire et autoritaire d'emplois (5). Pendant que **Darmanin pérore** en compagnie des débitants de tabacs sur l'efficacité de son administration en matière de saisies tabac, il lui ôte des moyens d'agir...Et nous n'évoquons pas les missions abandonnées !!!

**-Diverses mesures de régularisation de gestion** plus ou moins opaques de cadres sup, dont l'exercice est reconnu officiellement bien après l'effectivité de leur mission...

**L'UNSA avait alerté les technos apprentis sorciers, des dangers des centralisations de missions à outrance qui permettraient ultérieurement de faciliter des transferts externes à la DOUANE.**

Les **transferts Gardette** (DAFN à venir par exemple), rentrent tout à fait dans ce cadre comme l'aurait été la TSVR, si elle n'avait été totalement modifiée. Ils induisent de plus la perte de nombre d'emplois d'assiette et de contrôle. Qui croira en effet qu'à terme **l'ordonnancement et le contrôle** de toutes les perceptions transférées resteront en **douane** ?

**L'articulation : gestion, perception, contrôle dans des administrations différentes, est désormais irréaliste.**

**L'État vient de rassembler (DGFiP)** l'ordonnateur et le percepteur de l'impôt dans une même structure et il accepterait pour **les beaux yeux de ses gabelous** qu'il n'en soit pas de même avec les 13 taxes transférées ?

Évitons de croire de nouveau au petit lutin rouge qui nous visitait dans notre prime jeunesse à chaque Noël !!!



### **Dans la grande tradition Pagnolesque !**

Cette sempiternelle et très traditionnelle réunion a **été cependant égayée par une incongruité générée par le paradis fiscal Monégasque** qui dépend de notre circonscription douanière. Grâce au Prince et sa « haute importance stratégique » nous allons, qui sait, pouvoir faire sauter le **seuil critique** plus ou moins tacitement admis, mais non chiffré réellement, en matière d'effectifs de **bureau principal douanier** !

Le PUD de Monaco va désormais avoir un bureau principal à 4 agents ! Enfin si la DG valide cette incongruité... **Vous avez bien lu : un bureau principal à 4.**

Cette mesure de la **taille de la sardine qui bouche le Vieux Port**, ne changera pas la face du monde puisqu'elle est proposée à effectif constant ; il paraît qu'elle facilitera la vie des opérateurs monégasques. Les autres opérateurs de PACA CORSE autant éloignés de leurs bureaux principaux de rattachement, qui s'en soucie après tout ?

**L'UNSA DOUANES, au nom de l'égalité devant le service public, suggère à l'administration d'ériger en bureau principal (et non de contrôle) toute unité CO de plus de 4 agents qui a à connaître du dédouanement !**

Gageons que le **DR local** pourrait nous aider à convaincre ses semblables dans ce combat, tant il a **déployé d'arguments** pour nous persuader de la justesse de **sa proposition**...

**En résumé l'éclaircie dans l'univers douanier morose, n'est pas pour demain. Ainsi le vote sur ce seul point de l'ordre du jour ayant été unanime contre, coté syndical, le CT est reconvoqué le 24 février prochain, sans aucun changement dans les documents préparatoires, démontrant à l'envie les limites de l'exercice !!!**

### **Les chiffres :**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>Différences</b>
Services DI	93	109	+16
DR Marseille	414	421	+7
DRGC	139	0	-139
Aix en Provence	256	225	-31
Corse	122	116	-6
Nice	255	250	-5

## COPIL BEAT 2020 !

Le Copil ou comité de pilotage est une structure paritaire qui réunit : responsables administratifs et syndicaux ainsi qu'une psychologue dans une démarche d'améliorer la vie au travail.

La première réunion annuelle s'est déroulée le 13 février à Marseille. Il s'agissait de faire un point sur les démarches BEAT en cours à Avignon BSI et au bureau de Marseille Port ; ainsi que sur les démarches assimilées à la RI, la BSI d'Aix en Provence, la BSIM. Au programme également le choix du service bénéficiant de la démarche BEAT en 2020.

Sur les deux services d'Avignon et Marseille traités en BEAT en 2019, les retours sont positifs ; notamment en matière relationnelle entre agents et encadrants. La durée de la démarche est cependant jugée un peu longue, c'est pourquoi le choix d'un seul service pour 2020 a été opéré.

En fonction des relevés d'indicateurs sociaux, le choix a été fait par l'administration et approuvé par les représentants du personnel. Il s'agit du bureau de Nice aéroport ; déjà en souffrance en 2018 et ses indicateurs se sont dégradés depuis. L'urgence est réelle. Des incidents notables ayant été relevés.

Nous sommes cependant encore dans l'incertitude car le financement doit être fourni par le CHS 06...

Pour renvoyer à notre éditorial, il est patent que ce bureau est en sous-effectif chronique depuis des années.

Un psychologue du travail va être recruté, comme dans les autres DI en fin d'année 2020. Son choix ne sera pas neutre. Pour l'UNSA DOUANES, il est absolument nécessaire qu'une indépendance réelle soit accordée à cet intervenant contractuel recruté en CDI.

Nous aurions d'ailleurs préféré que le choix d'un intervenant complètement externe (comme actuellement) rétribué à la mission, soit fait. Ce n'est pas ce qui a été retenu et c'est dommageable.

**Les syndicats UNSA sont autonomes et libres ! Ils vous défendent.  
Ils vivent uniquement des cotisations qu'ils perçoivent.**



Cotisations 2020		
GRADES	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité
Stagiaires	25	8
Berkani/Contractuels	29	10
AC	68	23
ACP 2ème classe	81	27
ACP 1ère classe	89	30
Contrôleur 2	93	31
Contrôleur 1	99	33
Contrôleur Principal	105	35
Inspecteur	122	41
IR3	136	45
IR2	141	47
IR1	146	49
IP1/IP2	154	51
DSD2/DSD1	164	55
DI/DR/DF	187	62
Administrateur Général	232	77
<b>RETRAITES</b>		
Catégorie A, B, C	40	13